

Ecole élémentaire les Tilleuls  
Lotissement les Tilleuls  
68890 REGUISHEIM  
03 89 81 06 32  
[ce.0680263s@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0680263s@ac-strasbourg.fr)

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE**  
**N°1**  
Du mardi 19 octobre 2021

Présents :

M. Frank PAULUS, Maire, Mme Julia NDIONE, conseillère municipale chargée des affaires scolaires, M. HASSENFRTZ, adjoint au maire  
Mme Christelle GALLISATH, Mme Anaïs BUGMANN (suppléante de Mme Nathalie ROUVIERE), Mme Marie RIGONI (suppléante de Mme Véronique ROBERT), Mme Sandra KIRSCHHOFFER représentantes des parents d'élèves  
Mme Claudine BOEGLIN, M. Adrien SUTTER, Mme Natacha HARTMANN, Mme Joanna WINNLEN, (enseignants)

Excusés :

Mme Marie COQUILLAY, Mme Pascale FRANÇOIS, Mme Julia LAFERRARA, Mme Eloïse KOFFEL enseignantes  
Mme Véronique ROBERT, Mme Nathalie ROUVIERE représentantes des parents d'élèves

1. Tour de table de présentation
2. Approbation du compte-rendu du dernier Conseil d'école
3. Résultats des élections des représentants des parents / Attributions du Conseil d'Ecole
4. Effectifs de l'école et organisation pédagogique
5. Projets d'école et des classes
6. Aides aux élèves en difficultés
7. Sécurité et situation sanitaire
8. Comptes USEP
9. Mairie
10. Questions des parents

Mme HARTMANN ouvre la séance à 17h00, salue l'assemblée et remercie les membres de leur présence et de leur implication dans la vie de l'école.

**1. Tour de table de présentation**

**2. Approbation du compte-rendu du conseil d'école n°3 de l'année scolaire 2020-2021**

Les modifications demandées par M. Hassenfratz ont été apportées au compte-rendu du dernier conseil d'école (à savoir, erreur dans l'orthographe du prénom de M. Le Maire et changement dans la liste des présents, M. Hassenfratz était là en tant qu'adjoint au maire représentant M. Le Maire et non en tant que conseiller municipal). L'assemblée approuve à l'unanimité le compte-rendu du troisième conseil d'école de l'année scolaire 2020-2021.

**3. Attributions du Conseil d'Ecole / Elections des représentants des parents**

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école et adopte le projet d'école. Il établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire. Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur

toutes questions qui intéressent la vie de l'école, (les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la sécurité des enfants).

Les parents d'élèves élus au conseil d'école sont membres à part entière de ces instances participatives : ils ont voix délibérative.

Ils peuvent par ailleurs assurer un rôle de médiation, à la demande de tout parent d'élève, auprès des autres membres de la communauté éducative.

Le conseil d'école est constitué pour une année scolaire. Il se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans le mois suivant la proclamation des résultats aux élections de représentants de parents d'élèves.

Les élections ont eu lieu à l'école le vendredi 8 octobre, uniquement par correspondance. Deux listes étaient proposées.

Ont été élues : Mme GALLISATH Christelle et Mme ROUVIERE Nathalie sur la première liste et Mme ROBERT Véronique et Mme KIRSCHHOFFER Sandra sur la deuxième liste. Mmes DETRUISEUX Sara, BUGMANN Anaïs (liste GALLISATH), RIGONI Marie et D'ALLMEIDA Myriam (liste ROBERT) seront les suppléantes.

Taux de participation : 61,54% (53,29 % l'an dernier). 52 voix pour la liste « ROBERT » et 41 voix pour la liste « GALLISATH » sur 93 suffrages exprimés.

Le Conseil d'Ecole remercie les nombreux participants pour leur démarche.

#### 4. Effectifs et organisation pédagogique

Enseignantes	Classes	Effectifs/classe
Natacha HARTMANN Eloïse KOFFEL	CP/CE1 mono.	19 ( 14 CP, 5 CE1)
Marie COQUILLAY Joanna WINNLEN	CE2/CM1/CM2 mono.	28 (9 CE2, 8 CM1, 11 CM2)
Julia LA FERRARA (français lundi/jeudi), Claudine BOEGLIN (allemand mardi/vendredi)	CP/CE1/CE2 bil.	26 (27 après les vacances de la Toussaint, un nouveau CP arrive) (10 CP, 11 CE1, 5 CE2)
Pascale FRANCOIS (français lundi/jeudi) Adrien SUTTER (allemand mardi/vendredi)	CE2/CM1/CM2 bil.	26 (5 CE2, 15 CM1, 6 CM2)
<b>Total : 99 (100 après les vacances)</b>		

Autres intervenants : - intervenante de religion : Mme Jocelyne DALLEM

- AESH : Mme Valérie PANDOLFO (à temps plein)

Mme Mélissande RIVIERE (à mi-temps)

#### 5. Projet d'école et des classes

##### a. Projet d'école 2018/2022

Le Projet d'Ecole est poursuivi. Il sera mis à jour au courant de la prochaine période. Nous attendons des nouvelles de notre hiérarchie pour connaître les axes prioritaires.

Rappel des différentes actions entreprises :

- Aménagement de la BCD avec livres en français et en allemand.
- Harmonisation des méthodes enseignées dans les différentes classes (essentiellement en mathématiques)
- Mise en place d'un fond d'outils communs pour les enseignants (matériel de manipulation).
- Poursuite du tri dans l'école avec mise en place d'une poubelle tri pour la cour.
- Visite de la déchetterie (si possibilité) pour les classes du C2.

#### **b. Les projets des classes**

\* Projet LPO : intervention d'une animatrice dans les 4 classes. Prix de revient : 4,50 euros par enfants. Plusieurs thèmes : les oiseaux des jardins, la découverte de l'oiseau, vu, reconnu, créé

\* projet « école et cinéma » pour les classes de CP/CE1 mono et CE2/CM1/CM2 bil :3 films sélectionnés pour l'année (janvier, mars et mai). Déplacement au cinéma de Guebwiller avec exploitation pédagogique des films. Une demande de prise en charge du transport a été faite et acceptée par la mairie. Nos remerciements à M. Le Maire.

\* Rencontre course longue le 22/10/2021, organisée à l'école car pas d'organisation de l'USEP cette année en raison de la situation sanitaire. Les parents ne seront pas conviés afin d'éviter tout rassemblement.

\* Piscine d'Ensisheim : Période 2 (du 06/12 au 18/03). Les classes mono iront les jeudis après-midi de 14h15 à 15h45, les classes bilingues les vendredis matin de 9h15 à 10h45.

La réunion piscine est prévue le mardi 16 novembre à 16h15 avec tous les participants.

\* Séances d'EPS avec un intervenant : volley (1<sup>er</sup> trim. pour les cycles 3, 3<sup>e</sup> trim. pour les cycles 2). Les séances ont débuté au mois d'octobre.

\* CE2/CM bil. : projet d'un voyage à Paris avec La ligue de l'enseignement : 23 – 24 juin. Visite de Versailles + jardins ou autre musée, visite du Louvre, d'un quartier parisien. Coût du voyage : 223 euros (train + séjour). Il faudra 3 parents accompagnateurs. Une demande de subventions sera faite auprès de la Région.

Les enseignants adressent leurs remerciements à la Commune et à Monsieur le Maire pour l'aide financière consentie à chaque déplacement en bus.

Les enseignants remercient vivement les parents, qui se portent volontaires pour encadrer des activités.

### **6. Aide aux élèves en difficultés : les 2 dispositifs existants**

#### **a. L'aide pédagogique complémentaire (APC).**

Les enseignants dispensent 36 h par an. Elle a lieu après-la classe de 16h15 à 17h00 ou 17h15 (selon la classe). Les parents des élèves concernés signent une autorisation parentale.

L'équipe enseignante a fait le choix d'utiliser ce temps pour faire du soutien aux élèves qui en ont besoin à une période de l'année : tous les élèves ne bénéficieront donc pas de ce créneau.

#### **b. Le RASED (Réseau d'Aide et de Soutien aux Elèves en Difficultés)**

Ce réseau peut être présent dans l'école de trois manières différentes :

- Aide pédagogique dispensée par Marie-Claude SAUTER, enseignante spécialisée (difficultés scolaires).
- Pas de psychologue scolaire affecté sur notre secteur cette année. En cas d'urgence, les psychologues des 2 autres secteurs pourront prendre le relai. Demande à faire auprès de Mme Tricotet, Inspectrice de la circonscription.

### **7. Sécurité**

3 exercices d'évacuation incendie et 2 exercices PPMS sont prévus dans l'année scolaire. Les premiers ont eu lieu le lundi 13 septembre (évacuation) et le lundi 11 octobre (PPMS intrusion).

Exercice incendie : temps d'évacuation raisonnable pour un début d'année. Remarque : nous aurions besoin d'une clé pour désactiver l'alarme incendie du bâtiment annexe. La clé pour la sortie de secours dans les toilettes du bâtiment annexe n'est plus accrochée, il faudra la récupérer (auprès de la dame de ménage certainement) et en faire des doubles. D'autre part, le dispositif de déclenchement d'alarme du bâtiment principal (interrupteur) n'est pas idéal : en effet, l'alarme ne retient que si on reste appuyer sur l'interrupteur. Dès que celui-ci est lâché, le signal s'arrête. Nous nous posons la question de savoir s'il est aux normes.

Exercice PPMS attentat-intrusion : Scénario intrusion : confinement dans les classes. Les élèves devaient se cacher dans les classes en s'éloignant des ouvertures et en étant le plus silencieux possible.

L'équipe signale l'absence de volets sur les portes fenêtres de la salle de classe 2 du bâtiment annexe.

D'autre part, des malles PPMS devraient être constituées. Ces malles contiendraient le matériel nécessaire à un confinement (tout le matériel est déjà disponible dans les classes, mais il serait ainsi regroupé).

Le plan Vigipirate étant toujours au niveau « Urgence attentat » sur l'ensemble du territoire national, nous restons très vigilants par rapport à toute situation suspecte qui serait alors signaler au 17, ou à la mairie sur proposition de M. le Maire. Une infographie serait souhaitable à l'entrée de l'école.

Les PPMS ont été réactualisés par la directrice en début d'année scolaire.

Les deux PPMS sont approuvés par le Conseil d'Ecole pour l'année scolaire 2021/2022.

Le protocole sanitaire national pour le Covid est passé au niveau 1 depuis lundi 18 octobre.

#### Rappel des changements liés au niveau 1

- Le port du masque en intérieur et extérieur n'est pas obligatoire pour les élèves.
- Il reste obligatoire pour le personnel en intérieur.
- Les activités sportives en intérieur et en extérieur sont autorisées.
- Les gestes barrières sont appliqués, la ventilation et la désinfection des locaux sont effectuées régulièrement.
- La limitation du brassage n'est plus requise.

Concernant le dernier point, nous souhaitons rester prudents encore cette semaine et ne pas modifier tout de suite notre organisation pour l'accueil et les récréations. En effet, en cas d'une nouvelle augmentation de la circulation du virus, un retour au niveau 2 n'est pas à exclure.

Dans le cas où le niveau 1 serait toujours d'actualité le 8 novembre (retour des vacances de la Toussaint), les récréations pourront à nouveau se faire en commun. Le Conseil des maîtres y réfléchira dès la rentrée et clarifiera les règles. Chaque enseignant préparera ses élèves à ce nouveau fonctionnement. Une information aux familles sera faite et le changement se fera à partir du 15 novembre.

Concernant les accueils et les sorties, le Conseil d'école décide, pour des raisons de praticité, de maintenir le fonctionnement actuel et de n'accorder aucune tolérance, pour des raisons de sécurité : chaque élève empruntera l'entrée et la sortie de son bâtiment. Il sera demandé au périscolaire de récupérer les élèves devant chacun des bâtiments (1 animateur au portail du bâtiment principal, un autre au portail du bâtiment annexe).

Ce fonctionnement sera testé jusqu'à la fin de l'année, et dans le cas où le conseil d'école décide de le pérenniser, les modifications seront faites dans le règlement intérieur pour la prochaine rentrée.

Sécurité aux abords de l'école : de nombreux élèves venant à l'école à vélo ne respectent pas le code de la route, malgré plusieurs rappels. Leur comportement est dangereux pour les automobilistes. Un rappel sera fait dans le bulletin communal.

#### **8. Comptes USEP et mairie**

L'assemblée générale de l'association « USEP » Les Tilleuls a eu lieu le 11 octobre. Les différentes formalités administratives ont été faites. Pas de changement au niveau du comité cette année : Mme PARISOT, Présidente, Mme FRANÇOIS : secrétaire, Mme HARTMANN : trésorière, Mme BOEGLIN : assesseur. Mme LAFERRARA sera réviseur aux comptes pour l'année 2021/22.

Solde de départ : 2477,21€

L'équipe remercie la mairie pour l'achat de nouveaux manuels scolaires, d'ouvrages didactiques et pédagogiques. Cette année, les enseignants ont demandé de remplacer le traditionnel livre de Noël par un spectacle. La demande a été acceptée, le spectacle aura lieu le mardi 30 novembre après-midi (en 2 fois, par 2 classes). Il s'agit de Contes de Noël présentés par la troupe des 100 Grillons (Stéphane Herrada).

## **9. Mairie**

L'assemblée remercie la mairie pour les différentes interventions ayant déjà eu lieu (marquage dans la cour, équipement des sanitaires en nouveaux distributeurs de savon et d'essuie-mains, mise en route du chauffage, réparation du volet de la cuisine).

Mme Ndione confirme que les élèves de l'école pourront à nouveau participer à la décoration des sapins de Noël du village. La réalisation des calendriers sera elle aussi reconduite, la répartition entre l'école maternelle et élémentaire est déjà faite.

Un goûter de Noël sera offert par la mairie au courant de la dernière semaine avant les vacances.

Demandes :

- Remplacement des parties de la cour avec des cailloux (très problématique pour les élèves).
- Réparation du système de fixation de la porte d'entrée dans le bâtiment principal.
- Mise en place de poubelles dans les cours (pour l'instant nous n'utilisons que la grande poubelle dans la cour principale).
- Réflexion quant à la mise en place d'un système permettant d'éviter les fortes chaleurs dans les salles de classe (jusqu'à 37 degrés) lors d'épisodes de canicules, de plus en plus nombreux en juin et septembre.
- Mise en place durant les vacances de la Toussaint de tables et chaises dans la classe de CE2/CM mono (bâtiment annexe droite). Il manque également une petite chaise (taille maternelle) pour le nouvel élève qui arrivera dans la classe de CP/CE bil (étage bâtiment principal).

## **10. Interventions des parents**

Création d'un journal de l'école : les parents s'occuperaient de la mise en page, chaque classe produirait 1 ou 2 articles. Le conseil des maîtres en reparlera et reviendra vers les parents.

Organisation d'événements :

\* Sankt Martin (09/11/21 ?) : possibilité de participer au défilé de la maternelle. Après prise de contact avec Mme CHOULET, nous apprenons qu'en raison de la situation sanitaire, le défilé n'aura pas lieu cette année. L'idée est conservée pour l'année prochaine.

\* St Nicolas : en général l'USEP prévoit un goûter. Les parents s'occuperont de voir si le Saint-Nicolas qui passera à la maternelle serait d'accord pour venir saluer les élèves de l'élémentaire dans la cour, durant la récréation.

\* Carnaval avec une cavalcade : une cavalcade, en commun avec la maternelle était organisée jusqu'en 2019. En 2020 et 2021 cela n'a plus été possible en raison de la situation sanitaire. Elle sera reconduite en 2022 si c'est possible.

\* Kermesse de fin d'année : à rediscuter au prochain conseil d'école. Les années précédentes, une kermesse pour les élèves était organisée : les plus grands s'occupaient des jeux pour les plus petits (avec un roulement pour que tous puissent participer).

Situation compliquée de la classe de CE2-CM1-CM2 monolingue : c'est une classe très difficile, les élèves ne sont pas du tout disciplinés. Les enseignantes ont déjà mis en place des systèmes pour sanctionner les comportements gênants et continueront encore. La gestion du triple niveau est très compliquée aussi, et la première période a servi à installer les choses. La situation devrait évoluer positivement au cours de la prochaine période. Une prise de conscience des parents de certains élèves au comportement très compliqué est souhaitable.

La séance est levée à 18h50.

La directrice, Natacha HARTMANN